



EQUIPE SENIOR FC MARPENT

Le Président du Football Club de Marpent, Jean-Jacques Delvallée, a toutes les raisons d'être pleinement satisfait en cette fin de saison.

Son équipe sénior termine le championnat en tête du classement après avoir gagné 19 matches sur 22.

L'équipe s'est même payé le luxe, pour le dernier match, de battre nos voisins jeumontois par 5 buts à 1.

Ce résultat remarquable est à mettre à l'actif des joueurs chevronnés et profondément soudés par un encadrement de grande qualité.

Actuellement en « Promotion Excellence », l'équipe jouera donc à la rentrée en "Excellence", la plus haute division du District Escaut.

Pour couronner tout cela, l'équipe du FC Marpent a remporté à Louvroil ce Dimanche 11 juin 2017, la finale de la coupe Notte (coupe de l'avesnois) face à Maubeuge Epinette par deux buts à un !

Nous ne pouvons qu'adresser nos sincères félicitations aux joueurs (De g à d : debout sur la photo : HAMZA Barka, GRAVEZ Mathieu (capitaine), POCHÉZ Rémi (Coach), MARIAGE Maxime, LASSELIN Thibaut, LECUYER Ludovic, HADDAD Loïck, MAHAMMED Mahédine, WATTIER Dorian, De g à d : en bas : MUSSCHOOT Théo, NGHIMY Smaïl, GILLES Corentin, MILLET Florian, ROSSI Christophe) ainsi qu'aux membres du Comité qui les accompagnent : Philippe Quertaimont, Christian Alla et Jean-Michel Lasselin.

Votre maire,

Nous contacter

Tél : 03.27.39.63.41
mairiedemarpent@gmail.com
<http://www.marpent.fr>

Dans ce numéro

EDITO	1
ETAT CIVIL	2
LA VIE DE LA MAIRIE	3
LA VIE DU VILLAGE	4 - 9
LES BREVES	6
HISTOIRE LOCALE	8
LA VIE ASSOCIATIVE	10
LA VIE DU CONSEIL	12
PHOTOS	13

Comité de lecture

JM Allain,
B Legros

La Vie de la Mairie - Etat civil

NAISSANCES

CLIQUE BOURGEOIS Lina	1 avril 2017
TICKET Théo	4 avril 2017

ETAT CIVIL

MARIAGES

LOUCHAERT Laurent	ETOUGOU Idène-Andrad	8 avril 2017
LECAT Mickaël	TREDEZ Gwenaëlle	3 juin 2017



DECES

MICHEL Martine, veuve LECUYER	6 avril 2017	Née en 1959
HUTIN Yvette, épouse ORI	20 avril 2017	Née en 1939
PETILLON Thérèse, veuve CHARLET	26 avril 2017	Née en 1928
CATHERINE Soizic	29 avril 2017	Née en 1981
ODIN Jean-Jacques	1 mai 2017	Né en 1949
RENUART Marcelle, veuve HENAUT	18 mai 2017	Né en 1931

« pour les Marpentois décédés hors de la commune, nous en faisons état dans la mesure où la commune concernée nous a transmis l'acte »

Décès de M. Bernard BOURGUELLE

Décédé à 96 ans à l'EHPAD de Cousolre, M. Bernard Bourguelle, ancien conducteur de bus, était resté profondément attaché à sa commune de Marpent qu'il avait servie durant des décennies comme bénévole du Comité des Anciens, en particulier à l'époque où le Comité ramassait le verre et le papier/carton en porte-à-porte, c'est-à-dire jusqu'en 1996. Il était d'ailleurs jusqu'à son départ pour Cousolre, une figure familière du repas des anciens.

Résultats des élections, commune de Marpent

Élection présidentielle	1er tour	2ème	Élection législative	1er tour	2ème
Electeurs inscrits	1676	1676	Electeurs inscrits	1666	1666
Votants	1248	1221	Votants	628	578
Votes Nuls	11	45	Votes Nuls	6	11
Votes blancs	17	95	Votes blancs	10	21
Votes exprimés	1220	1081	Votes exprimés	612	546
Nicolas DUPONT-AIGNAN	65		Aurélien MOTTE (FI)	64	
Marine LE PEN	513	672	Marie-Claude RONDEAUX (EXG)	7	
Emmanuel MACRON	180	409	Christophe DI POMPEO (REM)	120	246
Benoit HAMON	40		Nassima AKLIL (DIV)	3	
Nathalie ARTHAUD	11		Sylvie GODDYN (FN)	194	300
Philippe POUTOU	14		Marc DEHONDT (ECO)	14	
Jacques CHEMINADE	1		Alain POYART (UDI)	73	
Jean LASSALLE	11		Bathoche MAHIOUS (ECO)	1	
Jean-Luc MELENCHON	250		Franck LESUEUR-BONTE (ECO)	10	
François ASSELINEAU	5		Remi PAUVROS (PS)	90	
François FILLON	130		Patrick VILTART (PCF)	16	
			Florence HUDELIST (DVD)	0	
			Corinne LAIRÉ (EXD)	20	

La municipalité adresse ses plus vifs remerciements aux assesseurs et scrutateurs qui ont accepté d'assurer les permanences.

NOTE DE MONSIEUR LE RECEVEUR SUR NOS FINANCES

Au fil des ans, avec la baisse des dotations (moins 100 000 € de la part de l'Etat depuis 2012), la part des ressources fiscales par habitant augmente (59 % des recettes de fonctionnement contre 46 % en 2012) et avec 349 € par habitant, cette ressource est plus faible que pour les communes de cette taille dans la Région (492 €).

Dans les dépenses, le poids des charges de personnel reste stable (52 %) mais avec 243 € par habitant, ces charges de personnel sont plus faibles que les communes de cette taille dans la Région (320 €) tandis que les charges de remboursement d'emprunt sont infimes (4 € par habitant contre 20 € pour les communes de cette taille dans la Région, permettant un accroissement de notre capacité nette d'autofinancement, après déduction des remboursements de 220 000 €).

DEPART DE Mme NOIRET

Madame Anne NOIRET, assistante sociale du Conseil Départemental, après douze années de service sur le secteur Jeumont-Marpent, va rejoindre le secteur Jeumont Nord (Roquelles) et, à l'occasion de son départ, a été honorée par les agents communaux et les élus qui l'ont remerciée pour sa fidèle et efficace coopération avec le CCAS de Marpent.

La remplaçante d'Anne NOIRET, Madame TRICLET, sera sur Marpent à la Médiathèque le 2e et 4e jeudi du mois. Elle reçoit uniquement le matin et sur rendez-vous. Prise de rendez-vous à l'UTPAS de Maubeuge.

ECHANGE DE JEUNES MARPENT / POLICAN

Des jeunes marpentois de 18/19 ans peuvent déposer en mairie une lettre de motivation pour partir une semaine à Polican, Hébergement chez l'habitant.

Une participation modique sera demandée pour le transport.

Recherchons également des familles marpentoises désireuses d'accueillir un (e) jeune albanais (e) de 18 /19 ans durant quinze jours dans le cadre d'un échange en 2018.

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

En raison des travaux, la cérémonie s'est déroulée au cimetière.

Les anciens combattants, les élus, le directeur d'école, Mme Tacquenier, des enfants de l'école Fostier et leurs parents ainsi que plusieurs marpentois dont des représentants associatifs (comité des anciens, joueurs de cartes et amis du moulin) se sont recueillis devant les carrés des soldats français et britanniques où ont été déposées les gerbes en hommage en ces jeunes soldats morts pour la France.

LISTES ELECTORALES

Tous les électeurs qui ont leur domicile réel dans la commune ou y habitent depuis six mois au moins peuvent demander à être inscrits sur la liste électorale (article L11 du Code électoral).

Les nouveaux marpentois sont donc invités à s'inscrire sur les listes s'ils souhaitent voter à Marpent.

Les électeurs qui quittent la commune sans le signaler et qui ne demandent pas à être inscrits sur leur nouvelle commune restent inscrits sur la commune du domicile antérieur mais peuvent être radiés sur proposition de la commission administrative de révision des listes électorales,

Cette commission procède aux radiations sur la base des demandes transmises par l'INSEE s'agissant des radiations d'office ou des pièces fournies par les mairies s'agissant des radiations après examen de la situation de l'électeur.



CENTENAIRE DE MADAME YVETTE QUEMENEUR

Les élus ont célébré le 18 juin le centenaire de Madame Yvette Dubray, épouse Quémeneur.

La famille Dubray, bien connue à Marpent, habitait rue de Maubeuge où les parents tenaient un garage mais dut évacuer pendant la première guerre mondiale pour se retrouver à Vierzou, dans le Cher, une ville qui sera épargnée par les allemands.

C'est dans cette commune que naît Yvette le 18 juin 1917.

A la fin de la guerre, la famille revient à Marpent où Yvette passera toute sa jeunesse avec ses trois frères et ses deux sœurs. Elle fréquente l'école des filles avant de rejoindre le pensionnat pour jeunes filles à Chimay.

Durant la seconde guerre mondiale, la famille est de nouveau obligée de prendre l'exode et se retrouve de nouveau à Vierzou.

Yvette fait la connaissance de Jean Quémeneur, veuf du Finistère, qui prend part au conflit mondial et sera déporté par les allemands.

Le mariage sera célébré à Brest.

Après les tumultes de la guerre, de retour à Marpent, Yvette a été mère au foyer jusqu'à l'âge de 43 ans quand son mari Jean, routier de profession à la maison Rousseau de Boussois, qui avait 45 ans seulement, meurt subitement en 1961, en laissant Yvette seule avec ses 3 enfants : Monique 16 ans, Nicole 13 ans et Jean-Claude qui a 5 ans.

Avec détermination, Yvette a trouvé du travail là où elle pouvait : Baume-Marpent où elle faisait du nettoyage, chez le Docteur Mézières, où elle avait découvert le métier de « gouvernante ». Son dernier travail a été celui de gardienne réceptionniste à Jeumont Schneider jusqu'à la retraite à 65 ans.

Mme Quémeneur a vécu à Marpent toute sa vie où elle a élevé ses enfants, qui lui ont donné 7 petits-enfants, 19 arrière-petits enfants et 1 arrière-arrière petit-fils.

Aujourd'hui, elle est toujours aussi accueillante dans son appartement de la résidence Jouhaux et bien



entourée par sa soeur, Thérèse qui lui apporte avec son mari Maurice beaucoup d'aide et de soutien, sans oublier sa voisine dévouée, Christine Loire.

Yvette est restée très autonome, même d'un point de vue mobilité puisqu'elle a conduit son véhicule jusque 98 ans ! Et je me souviens encore, alors qu'elle devait avoir 93 ans et que je conversais avec dans son appartement : « Vous avez vu, Monsieur le maire, ma nouvelle voiture sur le parking »

JMA

Photos



Réunion scoutisme



Nouveaux marpentois



Louveteaux à Morbecques



Kermesse des écoles



Remise des calculettes

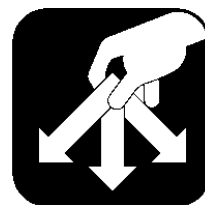
APPRENDRE LE METIER DE MEUNIER

Les bénévoles intéressés pour apprendre à se servir du moulin farine ou faire les tourner les ailes du moulin sont les bienvenus et peuvent se faire connaître en mairie.

ATELIER D'HYPNO-THERAPIE

Début septembre, un atelier d'hypno-thérapie de groupe sera animé par Jean-Luc Clément à la bouquinerie le samedi après-midi. Cet atelier s'adresse aux personnes désireuses de mieux connaître et maîtriser les problèmes d'addiction, de douleur, de phobies, de stress, de confiance en soi, d'insomnie, de deuil ou encore de surcharge pondérale.

Nous reviendrons sur ce projet dans le prochain bulletin.



DECHETTERIE

Du lundi au samedi : 9 h à 18 h 45 (le dimanche : 9 h à 11 h 45).

VERDURE DANS LES CANIVEAUX

La loi interdisant désormais d'utiliser les produits désherbants, les herbes repoussent beaucoup plus vite dans les caniveaux qui seraient à faire tous les quinze jours.

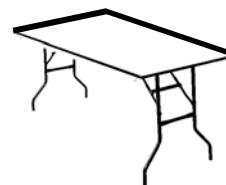
Ce rythme n'est pas aujourd'hui tenable pour notre petite équipe « espaces verts ».

FETE DE MON MOULIN

Dans le cadre des exigences de sécurité imposées au titre de l'état d'urgence, nous sommes amenés à réduire le périmètre de la brocante, la commune n'ayant pas les moyens financiers, matériels et humains pour assurer la protection des visiteurs et des participants.

LOCATIONS DE TABLES ET BANCS

Les réservations devront être faites au minimum 15 jours à l'avance.



PETITE ENFANCE

Une réunion annuelle de bilan de l'accueil de loisirs a réuni, autour du maire et de son adjoint Pascal Leblanc, Mme Maton de la CAF, Mme Françoise Moriamé, directrice des Marpinioux, Mme Karine Strobbe, chargée du volet administratif et Mme Suzanna Thomas, maman qui avait accepté de se joindre à nous.

La modification des rythmes scolaires a entraîné une baisse des effectifs à la rentrée de septembre (14 enfants pour 24 places) en raison notamment de la fatigue des enfants ou du refus des parents de refaire un déplacement l'après-midi.

Les effectifs sont ensuite remontés progressivement pour atteindre 18 aux petites vacances et 100 % des places en juillet (agrément pour 32 places aux vacances d'été).

Sur l'année, le coût de ce service se monte à 15 000 € avec une prise en charge de la CAF à hauteur de 6000 €, une participation des familles de l'ordre de 1000 €, le reste (8000 €) étant à la charge de la commune.

LA FETE DU MOULIN

Lors de la réunion préparatoire à la Fête 2017, Christian Lavielle a présenté le bilan financier 2016 qui fait apparaître un solde positif de 1450,63 €.

Le solde cumulé de la Fête atteint 9721,29 euros.

Les bénévoles présents votent l'affectation de 7000 euros à la commune comme participation à l'achat de la bluterie, gardant 2721 euros en provisions pour 2017.

Le maire, au nom du conseil municipal, a remercié l'ensemble des bénévoles pour cette décision.

SECURITE ROUTIERE 1

Un rappel au civisme a été fait dans plusieurs rues de la commune pour demander aux automobilistes de ne pas stationner leur véhicule sur le trottoir.

Partant du principe qu'un rétroviseur, cela se remplace, pas un piéton écrasé, la commune a demandé au commissariat de Jeumont de verbaliser les véhicules encombrant les trottoirs, de même que les poids lourds ne respectant pas les limitations de tonnage ou les véhicules en excès de vitesse.

SECURITE ROUTIERE 2

La RD 649 traverse la commune de Marpent et certains automobilistes s'étonnent que les panneaux signalant les sorties « Marpent » ne soient pas réverbérant, contrairement aux sorties des autres communes de l'agglomération.

Cette anomalie pose évidemment de gros problèmes de sécurité sur lesquels nous sommes fréquemment interpellés.

Le maire a envoyé un courrier au Département pour exposer cette situation potentiellement génératrice d'accidents et demander une intervention pour rétablir une situation analogue aux autres communes.

SECURITE ROUTIERE 3

Nous avons été sollicités pour mettre la rue Gambetta à sens unique.

L'enquête réalisée dans le quartier (rue Gambetta et riverains des voies adjacentes) donne un résultat mitigé (6 « pour », 6 « contre » et un « sans avis »). La question fait également débat au sein des élus.



SECURITE ROUTIERE 4

Les travaux du ralentisseur rue Salengro sont programmés pour la mi - juillet (courrier reçu de l'Agglomération). D'autres mesures sont envisagées.

SECURITE ROUTIERE 5

Dans le cadre de l'appel à projets de la Direction de la sécurité Routière, la commune a été retenue pour deux projets : acquisition d'une borne éthylotest (2686 € de subvention pour une dépense de 3357 €) et organisation d'une demi-journée de sensibilisation à la sécurité routière en octobre (subvention de 2540 € pour un montant de 3175 €)

ABOIEMENTS DE CHIENS

Nous sommes régulièrement saisis de plaintes pour des aboiements continuels de chiens (rue Victor Hugo et Albert Camus récemment).

Rappelons que le maire et ses adjoints, pour constater la nuisance, doivent obligatoirement se rendre sur place et constater que ces aboiements sont continuels ou réguliers. Ne pas hésiter à nous appeler (maire ou adjoints).

Chaque procès - verbal est transmis au procureur qui décide de la suite à donner, mais les PV pour nuisances sonores sont rarement classés « sans suite ».

Nous en appelons donc au civisme des propriétaires pour éviter cet ultime recours.



AFFICHAGE SAUVAGE

Pour des raisons de sécurité et de cadre de vie, tous les panonceaux installés sur des poteaux de signalisation seront systématiquement enlevés sauf si l'organisateur a reçu au préalable une autorisation municipale et s'est engagé par écrit les enlever une fois la manifestation terminée.

DES MILLIERS DE CERCUEILS GALLO-ROMAINS

Dans sa « Notice sur le pèlerinage et la confrérie de Notre Dame de Marpent » publié en 1870, l'abbé Boniface nous rappelle que les Romains, qui venaient de vaincre les habitants du Hainaut (les Nerviens), choisirent à Marpent « un promontoire rocheux » pour construire une petite forteresse afin d'accueillir le campement des troupes de César allant de Bavay à Trèves par la chaussée romaine qui passait à « deux cents pas au nord du promontoire ».

Ce promontoire rocheux n'est autre que celui du « lieu-dit « la Barque », non loin duquel passait effectivement au nord l'ancienne voie romaine, aujourd'hui rue principale de Boussois et qui se prolongeait par l'actuel chemin des Marpiniaux.

C'est sur ce promontoire que fut construit ultérieurement le château de Marpent, bien visible sur les anciens cadastres.

C'est autour de cet éperon rocheux que « des milliers de cercueils » ont été plus tard retrouvés, A leur découverte, ces milliers de cercueils, tantôt creusés en auges, tantôt formés de pierres plates rassemblées en quadrilatères, renfermaient encore des tronçons de lances, des agrafes de ceinturons, des fibules (épingles métalliques qui servaient àagrafer les vêtements), des urnes funéraires... On y trouvait aussi des médailles à l'effigie des différents empereurs romains.

La création de la ligne de chemin de fer en 1855 fut d'ailleurs l'occasion de découvrir quelques-unes de ces médailles.

Mais rien n'interdit de penser que d'autres trésors sommeillent encore sous les pas des promeneurs...

JM Allain

L'OISEAU-LYRE : PARMi LES NOUVEAUTES

Le saut de l'ange : Lisa Gardner

Un appartement à Paris : Guillaume Musso

La dernière des Stanfield : Marc Lévy

Face à la mer : Françoise Bourdin

J'ai toujours cette musique dans la tête : Agnès Martin-Lugand

La mère coupable : Pourquoi vivre d'amour et d'eau fraîche quand on peut

vivre de lessives et mojitos : Caroline Fourment

Lettres à Anne : François Mitterrand

L'instinct de vie : Patrick Pelloux

La Banque T6-3eme génération 1882-1914 : Philippe Guillaume, Boisserie Pierre et Siro

Gaston hors-série 60 ans - tome 1 - L'anniv' de Lagaffe : Franquin et Jidehem

Pokémon Or et Argent-Tome 2 : Hidenori Kusaka

Tom Tom et Nana : Tom-Tom et l'impossible Nana : Wiliam Dalrymple

Le pingouin qui avait froid : Philip Giordano

Le loup en slip : Paul Cauuet, Wilfrid Lupano et Mayana Itoïz

Peter Pan : Anne Royer James Matthew Barrie



Tous nos remerciements à Mme Sophie Moinet pour son don de livres de qualité à la médiathèque ainsi qu'au couple de marpentois qui a bien voulu nous déposer un radiateur électrique, une malle de livres et une malle de matériel neuf pour nos ateliers municipaux.

LES LOUVETEAUX EN VOYAGE

Les louveteaux marpentois ont eu droit à leur première sortie et pas des moindres puisqu'il s'agissait de passer un week-end à Morbecque, à la base régionale des Eclaireuses et Eclaireurs de France, dans le cadre de leur rassemblement annuel.

Les sept scouts marpentois, encadrés par Loïc Marlot et Marine Lecocq, ont retrouvé leurs homologues de Lille, Lambersart, Hazebrouck, Hellemmes et Villeneuve d'Ascq autour d'un couscous le samedi soir, préparé par les Eclaireurs.

Le dimanche, les trois cents scouts présents ont participé à une diversité d'ateliers animés par les bénévoles comme la fabrication de nichoirs et de cabanes, le permis de couteau, la fabrication de javelots, les petits pains choco au feu de bois.

Le transport a été assuré par les Eclaireurs qui seront présents à la kermesse du centre aéré.



LES PETITS JOUENT DANS LA COUR DES GRANDS

L'exposition « A TABLE ! » invitait à faire découvrir à la médiathèque le travail artistique des enfants de la classe maternelle de Mme Cirinei sur le thème de la gastronomie.

Ce travail a été encadré par l'artiste plasticienne Alice Mulliez, accompagnée pour l'exposition par Aurore Daunis, designer.

Pour la cuisson, le projet a bénéficié de la coopération de Nicolas Mignien, du Musée de la Cour des Potiers de Ferrière-la-Petite.

Le maire a rappelé que cette manifestation s'inscrivait dans le cadre d'un partenariat avec l'Education Nationale et la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA). IL a d'ailleurs à ce titre remercié M. Jean-Pierre Jacketti, conseiller pédagogique et Mme Christina Catalano, chargée de mission à l'Agglomération, et tous deux présents, à côté des parents, au vernissage.

MARPINIOUX

La Maison de la Petite Enfance a fait le plein durant les vacances de printemps. Les enfants ont profité de la salle de jeux par temps froid tandis que les quelques journées ensoleillées ont permis des sorties « nature » sur le site des Marpiniaux.

Outre la traditionnelle chasse à l'œuf, les enfants ont passé un moment agréable avec une délégation des aînés du Club Majeur, emmenée par leur Président, Michel Liévin.

VOYAGES SCOLAIRES

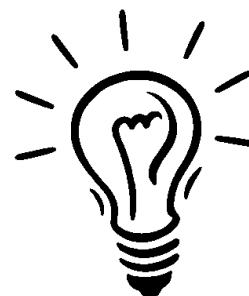
En cette fin d'année scolaire, les enfants de la maternelle sont allés à la ferme pédagogique de Collet et au Pass de Frameries.

Les élèves du primaire se sont répartis entre les grottes de Han, le Musée Matisse au Cateau-Cambrésis et la classe verte au Val Joly.

La commune, comme chaque année, a pris en charge les transports pour un montant de 3777 euros.

COUPURE D'ELECTRICITE

ENEDIS nous informe d'une coupure le lundi 26 juin de 8 h à 12 h 30 rue Thivrier, rue Marceau, clef des champs, 14 hectares.



VOYAGE COMITE DES ANCIENS

Le comité des anciens, présidé par Mme Jeanine Bocquet, a emmené ses adhérents au Pasino de St Amand pour assister à un très beau spectacle ,apprécié de tous.



CONCERT DE PRINTEMPS

En raison des travaux, l'harmonie a donné son concert de printemps dans la salle de sports.

Les musiciens ont proposé un répertoire une nouvelle fois renouvelé dont deux morceaux qu'ils devront jouer lors de leur concours du mois de juin à Calais.

La délégation municipale était composée de Mme Jacqueline Loire, Mme et M Nicol, Mme et M Delplanche et de M Christian Lavielle.

CONCOURS DE PECHE

Trente quatre amoureux de la gaule ont répondu au rendez-vous matinal sur les berges de la Sambre lancé par le Gardon Marpentois à l'occasion du concours de pêche dans le cadre du Festi-kiosque..

Une nouvelle fois, les eaux de la rivière canalisée ont monté qu'elles étaient poissonneuses puisque les six premiers du classement totalisent dix-huit kilos de poisson sur la matinée, le premier étant Jérôme Lefèvre avec plus de cinq kilos et demi de prises.

ASSOCIATION MARPENTOISE ET LOISIRS ET CULTURE

Coïncidence que la 50e exposition de Loisirs et Culture, présidée par Mme Françoise Nastoga, soit tombée l'année où notre salle des Fêtes est en travaux !

Coïncidence malheureuse car l'espace du 1000 Club est insuffisant pour mettre pleinement en valeur les créations.

Mais coïncidence heureuse si l'on considère que fêter l'anniversaire « à la maison » en quelque sorte, sur les lieux mêmes de naissance de Loisirs et Culture est une façon d'honorer de manière peut-être plus authentique l'histoire et le parcours de cette association qui a su, au fil du temps, rassembler, former, distraire des centaines, voire des milliers de personnes intéressées à l'art.

Cet art qui est l'un des symboles de la liberté, de l'identité d'un peuple comme en atteste le fait qu'il ait été pris pour cible dans les cités conquises par l'Etat islamique dont la sauvagerie ne peut pas tolérer que l'homme exprime librement ce qu'il ressent et ce qu'il éprouve.

L'art et la liberté sont donc intimement liés et c'est une belle initiative que d'avoir choisi cette année, et alors que la France et même le monde restent à jamais marqués par des violences d'une rare barbarie, ce thème de la « Liberté en couleurs », à contrepied des djihadistes dont le noir drapeau en dit long sur la conception qu'ils se font de la liberté humaine et qui se résume à vouloir que les autres pensent et fassent comme eux.

Or, justement, pour reprendre cette belle expression de Jean-Jacques Rousseau, « la liberté, ce n'est pas le droit de faire ce que l'on veut mais bien de ne jamais faire ce que l'on ne veut pas ».

GYM MARPENTOISE

Mme Isabelle Gauthier a tenu son assemblée générale à la bouquinerie, en présence du maire, de Jacqueline Loire, de Christian Lavielle et de Bruno Legros.

Le bilan financier, présenté par Mme Viviane Cuvelier, trésorière, fait ressortir que le repas de la Saint-Sylvestre est la manifestation déterminante de l'année pour équilibrer les comptes.

L'impossibilité d'organiser ce repas cette année compte-tenu des travaux en cours Obligera l'association à louer une salle de substitution dans une commune environnante.

Rappel des horaires de séance du samedi (salle de sports) : de 9 h à 12 h danse en ligne, de 10 h à 11 h : sophrologie, 11 h à 12 h : zumba enfants.



ATHLETISME

Mercredi 10 mai Marpent Sport Loisirs a organisé une compétition d'athlétisme au stade du Bel Air, destinée aux écoles d'athlétisme « poussins »

Chaque enfant avait une fiche et devait faire un sprint de 40 m, une course de 40 m haies, un lancer de poids et de vortex (engin initiatique au javelot), un saut en longueur et un 400 m marche.



41 enfants des clubs de Maubeuge, Ferrière la Grande, Saint Waast la Vallée et Marpent ont répondu à l'appel et les jeunes juges étaient les benjamins et minimes du club local. Un goûter clôtura la compétition.

L'actu de l'athlé - MSL

MSL athlétisme a participé aux différents championnats du Nord d'athlétisme comme tous les ans les jeunes Marpentois ont répondu présents et glané plusieurs titres et médailles.

Le 27 mai les minimes ont concouru à Maubeuge.

Chafia YAHYAOUÏ a terminé au pied du podium : 4^{ème} au poids avec 8,64 mètres et 4^{ème} au marteau avec 27,56 mètres.

Le lendemain, la senior Ophélie BROUTIN a remporté le titre au poids avec un jet à 10,53 mètres et prenait la 3^{ème} place au disque avec un lancer à 26,42 mètres.

Afin d'enregistrer le plus de points possible et de progresser dans les classements, il fallait que le club participe à un triathlon réunissant une épreuve de course, de saut et de lancer.

Le 10 juin les poussins et benjamins avaient donc rendez-vous à Valenciennes.

Belles réussites du club Marpentois puisque 5 titres, 1 en or, 2 en argent et 2 en bronze viennent remplir l'escarcelle locale :

La benjamine Eva KWIATKOWSKI rafle la médaille d'or avec 110 pts : Elle remporte le disque avec 30,44 mètres, la longueur avec un saut à 4,69 mètres et se classe 2^{ème} du 1000m en 3'35"15.

Emmy CARPENTIER remporte l'épreuve du marteau avec un lancer à 25,24 mètres.

Dans cette même épreuve du marteau, Khalid BENAHMED enlève la meilleure place de sa catégorie avec un lancer à 21,92 mètres.

Enfin, le benjamin Sulyvan RAKBA termine 2^{ème} du triathlon avec un total de 73 pts et une 3^{ème} place au 1000 mètres avec un temps de 3'18"56.

L'ESA 59 s'est illustrée de belle façon également au cours du relais 4 x 60 mètres puisque le quatuor de benjamines issues de 4 clubs différents s'impose en 32"76.

Eva KWIATKOWSKI de Marpent

Kylie LAMBERT de Maubeuge

Alice CHOMBART de Feignies

Lyane HOCEDEZ de Wignehies

Les garçons ne sont pas en reste, puisque l'équipe des benjamins se classe de la même façon en 34"06.

Sulyvan RAKBA et Khalid BENAHMED de Marpent

Gaylor CATY et Léo BAILLON de Maubeuge

La 2^{ème} équipe de l'ESA 59 double la mise puisqu'elle se classe 3^{ème} dans cette épreuve du relais avec, notamment les athlètes Marpentois Eloi GRAUX et Lucas GUERRIER

Saluons la complémentarité de ces athlètes Sambriens.

La saison se poursuit avec un déplacement à Lens le 18 Juin pour Ophélie BROUTIN dans le cadre des championnats régionaux de lancers du disque et du poids

Le 25 Juin les benjamins se rendront à Lomme avec de belles opportunités de titres et médailles.

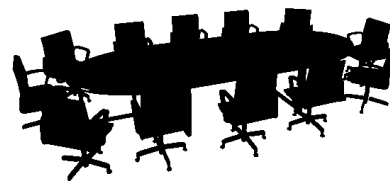
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 mai 2017

TERRAIN SYNTHETIQUE

M. Hervé Nicol, adjoint aux travaux, présente l'analyse du cabinet PMC, maître d'œuvre du projet, suite à la consultation-négociation des entreprises candidates.

Compte-tenu des critères préalablement choisis, le Conseil entérine la proposition du cabinet de retenir l'entreprise ID Verde, pour un montant HT de 482 310, 49 €.

Le Conseil mandate également le maire pour solliciter une subvention auprès du Conseil Régional et un fonds de concours auprès de l'Agglomération.



LOCAL DES ARCHERS

Dans le cadre du traitement de la friche HK Porter, la commune avait cédé plusieurs hectares à l'agglomération incluant le local des archers.

Suite à la demande concordante du club des archers et de la commune, la Communauté d'Agglomération a voté le principe de la rétrocession gratuite du local des archers à la commune.

Le conseil entérine cette rétrocession qui fera l'objet d'un acte notarié.

SUBVENTIONS ASSOCIATIVES

Le Conseil vote une subvention de 6400 € au football club, 150 € au club des joueurs de cartes et 150 € au club Majeur.

La demande d'aide exceptionnelle de 1000 euros de la part de l'Harmonie pour financer une partie de sa participation au concours National des Harmonies qui se déroule à Calais et dont le coût global est de 4476 euros fait débat.

Sur la proposition de M Lavielle, le Conseil préfère voter une avance de trésorerie de 2000 euros, à valoir sur la subvention 2017.

TRAVAUX DE VOIRIE

Dans le cadre de sa politique de revitalisation du centre-bourg et notamment d'accompagnement du petit commerce, le conseil vote à l'unanimité la participation de 96, 98 €, correspondant à sa part à charge pour la réalisation de deux emplacements zone bleue rue de la République, face à la boucherie.

FESTI-KIOSQUE

Pour organiser la tombola, le Conseil vote une série de bons d'achat chez des commerçants marpentois : 1 bon de 50 €, 4 bons de 30 € et 12 bons de 15 €.

DELIBERATION INDEMNITAIRE

Suite au décret du 26 janvier 2017, le montant de l'indice brut maximal de la fonction publique en fonction duquel sont fixés les pourcentages des indemnités des élus a été porté de 1015 à 1022.

Une nouvelle délibération est nécessaire, maintenant les taux qui avaient été votés par le Conseil le 29 mars 2014 mais précisant que le taux de ces indemnités est fixé en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique, ce qui évite d'avoir à reprendre une délibération à chaque revalorisation de l'indice terminal de la fonction publique.

ACCUEIL DE LOISIRS

Pour le centre de juillet des 6-12 ans, 16 postes sont créés ainsi qu'un poste de directeur.

Tarifs par module de deux semaines :

12,50 € pour les familles percevant les minima sociaux ou inscrites au CCAS

17,50 € pour les familles allocataires ayant un quotient familial CAF inférieur à l'indice 600

22,50 € pour les familles allocataires CAF, 17, 50 € à partir du deuxième enfant.

30,00 € pour les familles non allocataires

Tous ces tarifs sont majorés de 50 % pour les enfants ne résidant pas sur la commune et de 15 € pour les enfants participant au séjour camping.

Pour le centre de la petite enfance (3 à 6 ans) de juillet, le tarif ci-dessus est doublé puisque calculé sur quatre semaines et il est créé un poste d'encadrant.



Départ de Mme NOIRET



Les marpinioux reçoivent le Club Majeur



Exposition « A TABLE »

MARPENT

13 & 14

juillet 2017

15^e fête de mon Moulin

Concerts, Crêperie, Four à pain, Visite du Moulin, Fabrication et Vente de Farine, Feu d'artifice...

ENTRÉE
GRATUITE

Restauration sur place les deux jours



Photos Festi-Kiosque



Joutes



Brocante



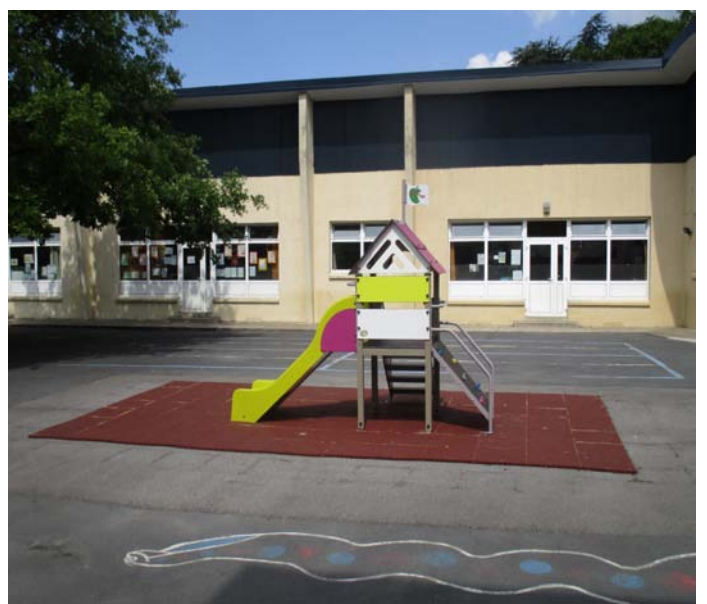
Concours de pêche



Tombola



Concert Festi-Kiosque



Jeu maternelle

Photos



Travaux mairie



Création parking maison des associations– élagage parking médiathèque



Voyage du comité des anciens



Concert de printemps

Photos



Athlétisme



Assemblée Gym Marpentoise



Athlétisme



Exposition AMLC